



1 Réduire la pauvreté chez les peuples autochtones

Les peuples autochtones sont plus fortement exposés à la pauvreté que les populations non-autochtones. Dépendant fortement des ressources naturelles, ils sont en effet extrêmement vulnérables à tout changement dans la disponibilité de ces ressources et leur accès. L'Initiative va travailler avec les communautés et les organisations autochtones de dix pays cibles dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations sur la base de leurs valeurs culturelles et de la conservation de leurs ressources naturelles.

2 Conserver les plantes médicinales

Les plantes médicinales fournissent 80% des traitements utilisés par les communautés rurales. Ces plantes ont un impact bénéfique sur la santé et représentent un apport substantiel de revenu. L'Initiative englobe des activités de conservation destinées à protéger le nombre croissant de plantes médicinales menacées de disparition qui sont utilisées dans dix pays. Elle développera également des actions ayant pour objectif d'améliorer les récoltes ainsi que la commercialisation de ces produits.

3 Partager l'eau

L'eau est essentielle à la vie. Gérer les ressources en eau de manière à assurer un approvisionnement continu de tous les services fournis aux pauvres par les écosystèmes est indispensable à la sécurité des moyens de subsistance et à la réduction de la pauvreté. L'Initiative travaille en collaboration avec des organisations locales de 12 bassins fluviaux, avec des agences gouvernementales, des communautés locales et des organisations non gouvernementales. Elle va œuvrer à l'amélioration des décisions concernant la gestion de l'eau, ce, en portant une attention particulière à la dimension sociale et environnementale nécessaire à une gestion durable.

4 Aménager des paysages verts

Dans une optique de gestion durable, un territoire peut être aménagé de manière à créer un équilibre entre les zones consacrées au développement et celles réservées à la conservation et assurer ainsi la durabilité. L'Initiative entreprend un travail de première importance ayant pour objectif d'améliorer la gestion des forêts dans vingt pays, tout en garantissant les opportunités pour les moyens de subsistance aux populations concernées – en terme de nourriture, de combustible et de sécurité – et en permettant l'implantation d'une industrie et d'une agriculture fiables.

5 Récupérer les gains perdus

Dans de nombreuses parties du monde, la dégradation et la surexploitation des ressources naturelles ont déjà largement mené à l'appauvrissement de nombreuses communautés. La réhabilitation est donc une priorité absolue en vue de rétablir les moyens de subsistance. L'Initiative porte sur dix projets en collaboration avec des communautés locales, qui visent à réhabiliter des zones arides, des zones humides, des forêts et des espaces protégés.

6 Bénéfices au-delà des frontières

Les aires protégées abritent une biodiversité unique, mais leur implantation ne devrait pas créer ou aggraver la pauvreté. Les gains engendrés par la conservation devraient être partagés avec les habitants de ces espaces, ainsi qu'avec les communautés voisines. L'Initiative va s'assurer qu'au moins 20% des aires protégées dans le monde contribuent de manière positive à la réduction de la pauvreté locale.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Gonzalo Oviedo

Initiative Conservation pour la Réduction de la Pauvreté

UICN - Union Mondiale pour la Nature

Rue Mauverney 28

CH - 1196, Gland Suisse

gonzalo.oviedo@iucn.org

CONSERVATION
POUR LA
RÉDUCTION
DE LA PAUVRETÉ
CONCILIER
PAYSAGES,
POPULATIONS
ET POUVOIR
Une initiative
de l'UICN en appui
aux objectifs
de développement
du millénaire¹

CONSERVATION FOR POVERTY REDUCTION

L'UICN – Union Mondiale pour la Nature lance l'Initiative de Conservation Pour la Réduction de la Pauvreté, une initiative de grande envergure visant à garantir et à améliorer les moyens de subsistance des populations démunies par une gestion appropriée des écosystèmes dans les pays en voie de développement.

L'Initiative met en pratique les connaissances et l'expérience existantes en matière de conservation, tenant compte du fait qu'une meilleure gestion des écosystèmes peut assurer les moyens de subsistance, améliorer la santé et avoir un impact significatif sur la réduction de la pauvreté. Ainsi, elle développe les connaissances, renforce les capacités des communautés et promeut les changements de politiques susceptibles de procurer aux communautés rurales la base de ressources naturelles sur laquelle construire un futur.

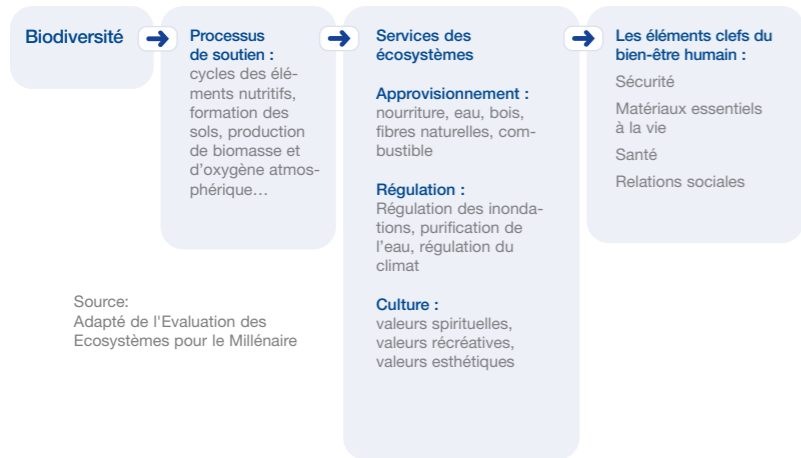
Une grande diversité de partenaires sont mobilisés dans les pays en développement pour identifier et promouvoir les liens entre la conservation et la réduction de la pauvreté.

Les bénéficiaires en sont les communautés rurales d'Asie, d'Amérique Latine et particulièrement d'Afrique qui, grâce à l'amélioration de la gestion des écosystèmes et des ressources, seront moins vulnérables aux catastrophes naturelles et à la pauvreté.

UICN
Union mondiale pour la nature

GÉRER LES ÉCOSYSTÈMES POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DES MODES DE SUBSISTANCE

Le rapport du Secrétaire Général des Nations Unies *Dans une de liberté plus grande: développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous* mentionne « l'Appauvrissement de la diversité biologique qui se poursuit à un rythme sans précédent à l'intérieur des pays et au niveau international est un sujet de vive préoccupation. Inquiétant en lui-même, ce phénomène a également de graves répercussions sur la santé, les modes de subsistance, la production vivrière et la qualité de l'eau, et rend les populations plus vulnérables face aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques. »



Les écosystèmes sains fournissent une grande diversité de plantes et d'espèces animales utilisées comme bases de l'alimentation, particulièrement par les populations pauvres. Les écosystèmes des zones humides remplissent des fonctions hydrologiques et biologiques essentielles à la santé publique et à l'alimentation en eau, comme la filtration de l'eau, la prévention des inondations et la recharge des nappes phréatiques. Les forêts stabilisent les sols, fournissent une grande diversité de bois ainsi que quantité de produits non ligneux et jouent un rôle vital dans la régulation du climat. Les écosystèmes côtiers et marins fournissent de la nourriture et des revenus issus de la pêche et servent de tampons dans des conditions de temps extrêmes.

Il apparaît clairement que la gamme des biens et services fournis par les écosystèmes constituent une ressource précieuse pour les populations démunies. D'une part, en cas de disparition de ces écosystèmes, les communautés ne sont plus assurées de conserver leurs moyens de subsistance et courent le risque de basculer dans la pauvreté. D'autre part, une gestion efficace des écosystèmes permet d'assurer la sécurité des moyens de subsistance et d'accroître les options de croissance et de développement disponibles pour les populations.

Les Objectifs de Développement du Millénaire reconnaissent qu'un environnement sain est une composante clé du développement. Ils expriment clairement la nécessité pour la conservation de se concentrer sur les besoins des populations démunies. La conservation des ressources biologiques doit être en adéquation avec les besoins de ces populations qui en dépendent directement.

L'Initiative fait de la réduction de la pauvreté un objectif central des efforts de conservation entrepris au niveau international.

S'ASSURER DU RESPECT DES DROITS DES POPULATIONS ET DE LEUR ACCÈS AUX RESSOURCES

Environ 70% des plus pauvres à travers le monde vit en zone rurale et dépend fortement des ressources naturelles pour l'alimentation, les soins médicaux, l'obtention de fourrages et de combustibles. Malgré cela, ces populations n'ont pas droit à un accès garanti aux terres et aux ressources dont elles dépendent, pas plus qu'à une titularisation assurée.

Tout effort en faveur de la réduction de la pauvreté requiert donc la reconnaissance des droits de populations pauvres. Il s'agit d'assurer la promotion, l'adoption et la mise en place de politiques en faveur de l'équité sociale et du développement équilibré entre hommes et femmes, et d'encourager une meilleure gouvernance environnementale.

L'initiative vise le renforcement et l'autopromotion des communautés locales, ainsi que la mobilisation des institutions dans le but d'arriver à un partage équitable des ressources naturelles.



PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT ET PROCESSUS DE CHANGEMENT

L'amélioration de la gestion des ressources naturelles et un partage plus équitable des bénéfices tirés de la conservation sont une partie de la solution. En effet, il y a un nombre significatif d'aspects qui touchent au rôle joué par les ressources naturelles dans une gestion durable des moyens de subsistance.

La preuve est établie de façon substantielle quant au rôle joué par les biens et les services fournis par les écosystèmes. Néanmoins, une meilleure compréhension des liens entre conservation et pauvreté reste nécessaire. L'Initiative va capitaliser et partager les connaissances et expériences globales générées autant à l'échelle projet, qu'à l'échelle nationale et régionale et les appliquer aux stratégies de réduction de la pauvreté ainsi qu'aux autres processus de planification nationale.

La conservation pour la réduction de la pauvreté nécessitera des changements dans les cadres de planification économique ayant un impact à la fois sur les moyens de subsistance et sur l'utilisation des ressources naturelles. Le marché doit apporter des solutions en faveur des populations pauvres de même que pour la protection de l'environnement.

L'Initiative va travailler en collaboration avec les gouvernements et les entreprises en vue de mettre en oeuvre des politiques et des actions appropriées en ce qui concerne le marché et les échanges commerciaux. Elle va s'engager avec le secteur privé pour que des nouvelles opportunités soient créées et pour des incitations à des actions de conservation qui apportent des bénéfices tangibles aux populations démunies.

Les catastrophes naturelles et les événements extrêmes causés ou amplifiés par les changements climatiques créent l'insécurité, particulièrement chez les populations pauvres. Il y a un besoin urgent de trouver des outils de gestion et de planification capables d'atténuer la vulnérabilité de ces populations.

L'Initiative va travailler avec les communautés locales et les partenaires de l'humanitaire, du développement et de l'environnement dans le but de tester puis de mettre en place de telles mesures. Elle va également s'atteler à promouvoir des politiques pertinentes dans les fora nationaux et internationaux.

DÉVELOPPER L'INITIATIVE

A ce jour, l'Initiative porte sur plus de 30 projets qui se concentrent sur la réduction de la pauvreté, et qui sont mis en oeuvre en collaboration avec une grande variété de membres et de partenaires d'environ 30 pays d'Asie, d'Amérique Latine et d'Afrique. Enfin, l'Initiative représente un investissement atteignant plus de 25 millions de dollars US. Elle constitue un ensemble cohérent de projets et d'activités en pleine expansion placés dans un même cadre stratégique global.

L'IUCN développe de nouveaux partenariats pour démarrer des projets basés sur un processus continu de discussions et d'évaluation des besoins. Dans la mesure où l'IUCN étend son champ d'action, elle est prête à accueillir de nouveaux partenaires.

A terme, l'IUCN a pour objectif d'investir plus de 300 millions de dollars US sur une dizaine d'années afin de faire la différence dans les moyens de subsistance des populations rurales démunies.

RÉSULTATS

Les résultats attendus de l'Initiative comportent :

- L'amélioration de la sécurité des moyens de subsistance et la réduction de la pauvreté dans les zones de projets d'au moins trente pays.
- Des outils et des approches pratiques à la constitution des actifs des pauvres d'une manière durable au plan environnemental et qui seront utiles aux gouvernements, aux agences des Nations Unies, aux populations autochtones, aux communautés rurales, aux organisations non gouvernementales et aux entreprises.

- Un meilleur partenariat avec les organisations intervenant dans le domaine de la santé, de l'humanitaire et du développement afin de mieux s'atteler à la problématique des liens entre conservation et pauvreté.

- Des alliances renforcées avec les communautés locales et les organisations des populations autochtones actives dans les zones affectées par la pauvreté.

- L'intégration des questions environnementales dans les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et autres instruments existants au niveau national et global.

POURQUOI L'UNION MONDIALE POUR LA NATURE ?

L'IUCN – Union Mondiale pour la Nature fait appel à des capacités, uniques dans leur genre, pour coordonner cette Initiative ambitieuse et s'assurer d'une mise en oeuvre réussie :

- Succès démontré dans l'amélioration des pratiques locales et des politiques de développement durable au travers de centaines de projets dans le monde.

- Capacité prouvée de mobilisation de ses membres – 82 gouvernements et plus de 800 organisations non gouvernementales, ainsi que des centaines de professionnels et de scientifiques engagés pour une cause commune.

- Capacité unique à rallier des secteurs aussi divers que le développement ou le secteur privé à une cause commune, par la création de plateformes d'actions de collaboration pour une multitude de parties prenantes.

- Réseau international : fruit de plusieurs années d'expérience, l'IUCN a créé des liens privilégiés et de proximité avec un grand nombre de communautés autochtones et des réseaux intervenant auprès des populations démunies à l'échelle locale, nationale, régionale, globale.

- Bureaux régionaux, nationaux et locaux implantés dans plus de 62 pays assurant la coordination des activités nationales et inter-régionales.

- Excellence dans les interactions et les échanges avec les agences des Nations Unies telles que le PNUD et le PNUE, avec la Banque Mondiale et les Banques Régionales de Développement, avec les organisations de coopération bilatérale, avec les secrétariats des accords internationaux sur l'environnement, ainsi qu'avec un grand nombre d'autres acteurs au plan international. L'Initiative visera à renforcer la coopération entre toutes ces parties et soutiendra leurs efforts en matière de réduction de la pauvreté et de protection de l'environnement.

L'INITIATIVE EN CHIFFRES

- 300 millions USD d'investissement

- Amélioration de la gestion de l'eau dans 12 bassins fluviaux

- Amélioration de la gestion des forêts dans 20 pays

- Ancrage des actions locales au niveau des politiques nationales et internationales

- 100 organisations partenaires

- Cible : l'assurance des moyens de subsistance de plus de 50 millions de personnes